

FRATRI : 227 projets soutenus en 2019 !

Mis à jour le 5 décembre 2019

Pour le Conseil Régional Hauts-de-France et l'ADEME, le **Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle** (FRATRI) est au service de la dynamique régionale de la Troisième Révolution Industrielle qui porte en Hauts-de-France l'**accompagnement** aux transitions énergétiques, écologiques, mais aussi économiques, numériques, visant une amplification/accélération pour une économie décarbonée et économe en ressources.

Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle

Objectifs :

- **Maximiser** la couverture des besoins énergétiques régionaux par la **production d'énergies renouvelables** distribuées via une démarche ambitieuse d'efficacité énergétique, la création de nouveaux standards de mobilité et d'aménagement du territoire, le déploiement de l'internet de l'énergie et des capacités de stockage ;
- **Accompagner** et structurer de **nouveaux modèles économiques** de production et de consommation (économie de la fonctionnalité et de la coopération, économie circulaire) ;

L'atteinte de ces objectifs passe par une **forte territorialisation** des interventions et doit se traduire par la création de nouvelles activités et d'emplois (soutien au développement de filières, formation). Enfin il s'agit d'intensifier la **mobilisation citoyenne** dans la conception des projets et des politiques.

Dans cette dynamique, le FRATRI s'appuie sur une **réflexion stratégique commune** de l'ADEME et du Conseil Régional, une répartition des rôles opérationnels et des synergies fortes des fonds et des compétences.

Retour sur l'année 2019

Pour cette 3ème année de mise en œuvre du FRATRI, l'ADEME et la Région Hauts-de-France ont mobilisé au total **22 671 799 euros**, se répartissant comme suit entre l'ADEME et la Région :

- **ADEME** : 11 965 533 euros
- **REGION** : 10 706 266 euros

et par projet cadre :

- PC°1 : **Énergies renouvelables** et fatales : 9 013 116 euros
- PC°2 : **Bâtiments performants** et/ou producteurs d'énergie : 3 519 845 euros
- PC°3 : **Stockage de l'énergie renouvelable** et de récupération 80 000 euros
- PC°4 : **Réseaux intelligents** : 40 025 euros
- PC°5 : Innovation dans le domaine des **mobilités** : 461 456 euros
- PC°6 : **Nouveaux modèles économiques** de consommation : 7 324 421 euros
- PC°7 : **Stratégies régionales** et territoriales : 2 232 936 euros

Ainsi **227 opérations** ont été soutenues au total !

Découvrez la plaquette de présentation du FRATRI :

Plaquette FRATRI

Si vous ne parvenez pas à consulter le document, [cliquez ici](#).

>>> Certains de ces projets sont recensés sur le [panorama des initiatives](#) du Cerdd !

Découvrez d'autres contenus similaires

- [La Troisième Révolution Industrielle s'acc...](#)
- [Métha'Morphose 2019](#)
- [Qui sera la « Capitale française de la Bio...](#)
- [Rapport sur l'état de l'environnement...](#)
[Enregistrer](#)
- [Le Cerdd au World Forum 2019](#)
- [Appels à projets](#)
- [Bilan 2019 de l'Observatoire Climate...](#)
[Enregistrer](#)
- [Revoir les auditions du Grand Barouf...](#)
[Enregistrer](#)
- [Parution des chiffres clés du climat...](#)
[Enregistrer](#)
- [Etat des lieux de la biodiversité des...](#)
[Enregistrer](#)
- [Envie de développement durable dans vos pr...](#)

- [De beaux projets pour la planète](#)

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)